



LIN OLEAGINEUX

PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2016-2017

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 11 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2016/2017 et 4 parcelles de lin oléagineux de printemps. La répartition régionale est la suivante : 8 parcelles en Centre-Val de Loire, 4 en Poitou Charentes, 1 en Bretagne, 2 en Pays de la Loire.

Les semis du lin oléagineux d'hiver se sont déroulés entre le 24/09 et le 20/11/2016. Les semis du lin oléagineux de printemps se sont déroulés en 2 vagues, une première mi-février et une seconde mi à fin mars.

Les observateurs du réseau lin oléagineux sont CA 41, CA28, CA36, CA44, ETS Villemont, ETS Bodin, Bellanne SA, Anjou Maine Céréales, Huré Agriconsult et Terres Inovia.

LIN D'HIVER

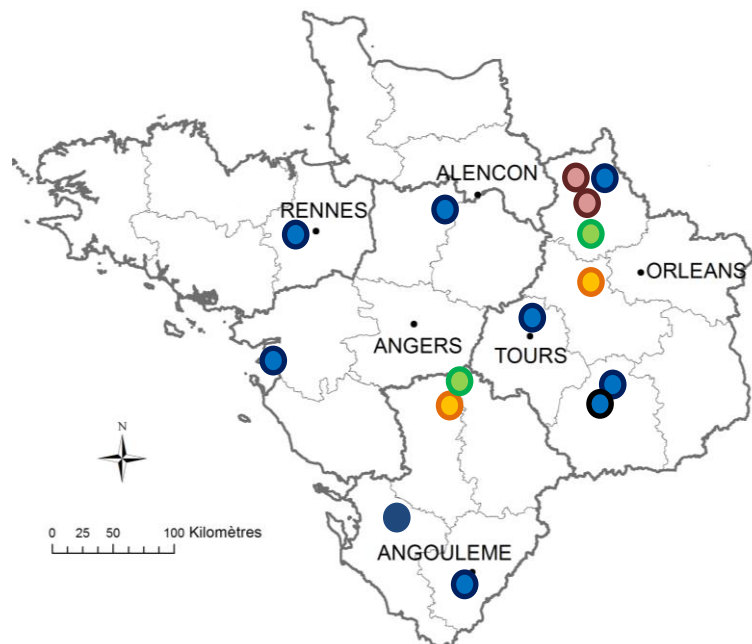
Cette semaine, 2 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'informations : Centre-Val de Loire 1, Poitou-Charentes 1.

- Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine
- Parcelles de lin oléagineux d'hiver n'ayant pas fait l'objet de suivis

LIN PRINTEMPS

Cette semaine, 1 parcelle de lin oléagineux de printemps en région Centre Val de Loire et 1 Parcelle en Poitou Charentes ont fait l'objet d'une collecte d'informations.

- Parcelles de lin oléagineux de printemps ayant fait l'objet de suivis cette semaine
- Parcelles de lin oléagineux de printemps n'ayant pas fait l'objet de suivis



Cartographie du réseau de parcelles fixes lin oléagineux d'hiver et de printemps

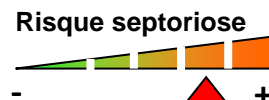
Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par :CA41, CA28, Ets Bellanné

LIN OLEAGINEUX D'HIVER**STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES**

Cette semaine, les lins d'hiver au stade F9 (fin floraison).

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

Stades lin hiver du 24/05 au 30/05/2017	Nombre de parcelles	Localisation (département)
F9 (fin floraison)	1	79,41

SEPTORIOSE - KABATIELLOSE**Contexte d'observations**

Cette semaine, 2 parcelles du réseau ont fait l'objet d'observations.

Seule la parcelle de Lorges (41) signale de la septoriose sur 5% des plantes sur une hauteur de 5 cm.

Description des symptômes et période de risque

Les premiers symptômes de septoriose peuvent être observés dès l'automne sur le lin d'hiver. Des taches brunes allongées et aux contours diffus apparaissent sur les feuilles de la base puis progressent sur les étage foliaires supérieures en s'accompagnant d'une défoliation marquée en bas de tige. Sur le lin d'hiver des lésions brunes plus ou moins nécrotiques évoluant au cours de l'hiver, causés par la septoriose peuvent être confondus avec la kabatiellose. La période de risque se situe **du stade E5** (apparition du corymbe, allongement des pédoncules floraux) **à maturité** pour la septoriose.

Seuil de nuisibilité

Il n'y a pas à ce jour pour la septoriose de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cette maladie, **il est considéré que l'apparition des premiers symptômes pendant la période de risque** (E5 à maturité) constitue un risque. Celui-ci est d'autant plus important que les conditions climatiques sont humides et douces au moment de la floraison.

Analyse du risque

L'ensemble des parcelles du réseau est cette semaine dans la période de risque vis-à-vis de la septoriose. Le retour à des températures élevées est un élément favorable au développement de la maladie.

Pour les parcelles non protégées à ce jour, aux stades E5 à F9, signalant les premiers symptômes de septoriose, le risque est fort.

Pour les parcelles non protégées à ce jour, aux stades E5 à F5 ne présentant pas de symptômes, la remontée actuelle des températures constitue un risque vis-à-vis de la dynamique de la maladie. Le risque est moyen.



A gauche : Septoriose sur feuille : symptômes en sortie d'hiver. Au centre : Septoriose sur feuille : symptômes en cours de floraison. A droite : symptômes de septoriose sur bas de tige en cours de développement.

THRIPS - LIN OLEAGINEUX D'HIVER**Contexte d'observations**

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018





Les Thrips sont observés dans la parcelle de saint Generoux (79) à hauteur de 1 à 4 par balayage.



Période de risque

Pendant la période de croissance jusqu'à la floraison.

Seuil de nuisibilité

5 thrips en moyenne par balayage.

LIN OLEAGINEUX DE PRINTEMPS

STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Lin oléagineux de printemps : Cette semaine 2 parcelles ont fait l'objet d'une collecte d'information sur le lin de printemps, à Oiron (79) et Sours (28). Les deux parcelles sont au stade F5 pleine floraison.

THRIPS – LIN PRINTEMPS

La parcelle de Oiron (79) signale la présence de Thrips .(1 à 4 Thrips par balayage).

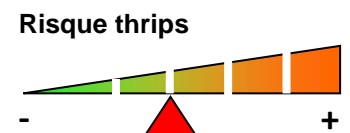
Le temps orageux actuel est un facteur favorable à leur émergence. La vigilance doit être accrue.

Période de risque

Pendant la période de croissance jusqu'à la floraison.

Seuil de nuisibilité

5 thrips en moyenne par balayage.



MALADIES – LIN PRINTEMPS

Pas symptômes de maladies signalés.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018